

NOTRE-DAME-DES-LANDES :

**SORTONS
D'UN PROJET
SANS AVENIR!**

ACCV ACIPA ADECA AEI À L'EST DE L'ERDRE ANDE
ATTAC BREIZHISTANCE BVV BRETAGNE VIVANTE CAP 21
COLLECTIF ANTI-MARÉES NOIRES CONFÉDÉRATION PAYSANNE
EELV FNAUT GND GREENPEACE LES ALTERNATIFS
LES DÉSOBÉISSANTS LPO MALICE MOC
MODEM 44 NATUR-ACTION NATURE AVENIR
NPA PG SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE
SDNL&V SP2015 VAS VÂT
VERTOU ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ

Coordination des Associations Opposées au Projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Mars 2011

ELECTIONS CANTONALES : PAS UNE VOIX POUR LES CANDIDATS PRO AÉROPORT !

Les 20 et 27 mars 2011 : élection des CONSEILLERS GÉNÉRAUX
dans 30 cantons renouvelables

Les compétences du conseil général : • Aides à l'enfance, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, au logement, RSA, • Gestion des routes, des collèges, des transports scolaires, des ports de pêche • Culture, sport, environnement, économie, tourisme ...

Majoritairement socialiste, le conseil général a voté un budget 2011 « difficile » :
« ... L'heure est à l'inquiétude... Les variations de recettes, la réforme de la taxe professionnelle, le gel des dotations de l'Etat ou encore l'insuffisance des compensations financières, ne permettent plus aux Départements de faire face à la hausse des dépenses sociales imposées par la loi » peut-on lire dans le *Magazine du département de janvier 2011*.

Pourtant, le Conseil général a voté une participation financière de 23,1 millions d'euros pour la réalisation de l'aéroport de Notre Dame des Landes ! D'autres contributions ne manqueront pas d'être soumises aux votes des conseillers généraux dans les années à venir pour ce projet. Au final, des millions d'euros d'argent public pour un projet privé, alors que le Département manque déjà cruellement d'argent pour les dépenses sociales qui relèvent de sa compétence.

Projet des années 60, il a été relancé en 2000 par le PS. Depuis, il avance avec l'aide de l'UMP, du PC, du PRG.

180 candidats vont solliciter vos suffrages en mars 2011

LE RAPPORT DE FORCE POLITIQUE DOIT CHANGER !

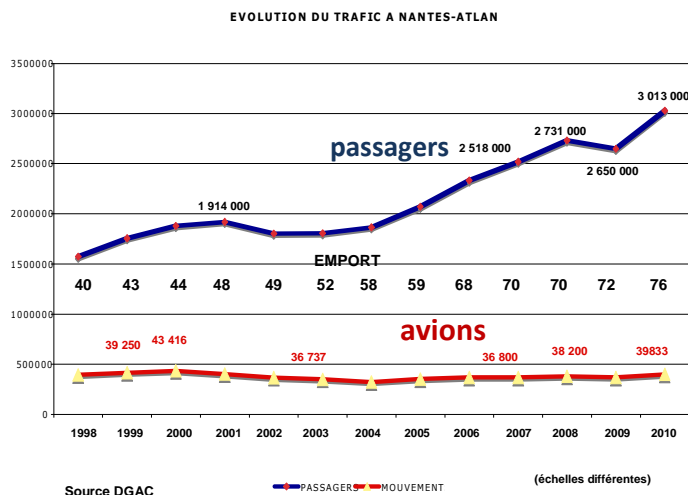
**LES 20 ET 27 MARS PROCHAINS : PAS DE VOTES POUR CEUX QUI SOUTIENNENT
LE PROJET D'AÉROPORT !**

NOS VOIX POUR LES CANDIDATS QUI METTRONT EN ŒUVRE UNE AUTRE POLITIQUE !

DEMENAGER L'AEROPORT EXISTANT VERS NOTRE DAME DES LANDES : ce n'est ni raisonnable, ni responsable

Nantes dispose déjà d'un aéroport international. Les destinations à partir de Nantes-Atlantique : Canada, Guadeloupe, Martinique, République dominicaine, Jordanie, Maroc, Réunion, Sénégal, Egypte, Tunisie, Autriche, Chypre, Corse, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Malte, Norvège, Pays-Bas ...

Cet aéroport n'est pas et ne sera jamais saturé : le nombre de mouvements d'avions a diminué à Nantes-Atlantique depuis 11 ans parce que les avions sont mieux remplis ! (graphique, courbe du bas, source Direction Générale de l'Aviation Civile)



Une seule piste suffit : elle est loin d'être saturée !

Aéroport	Surface (ha)	Piste (m)	Mouvements	Passagers (millions)
Genève	340	3 900	170 000	11
Gatwick	270	3 200	280 000	35
San Diego	270	2 900	223 000	17
Nantes	320	2 900	38 000	3
Nantes - NDL	940	2008 : 2 pistes de 3 600 m 2011 : 1de 2 900 m 1de 2 750 m	100 000 ?	9 millions ?



Une desserte ferroviaire de la plate-forme existe et un prolongement de 2 km du tramway peut être réalisé, ce qui améliorerait les déplacements quotidiens autour de Nantes Atlantique. Sachez toutefois que Nantes Atlantique, grâce à ses 5700 places de parking payant, échappe de justesse au déficit.

Des pilotes de ligne professionnels et chevronnés ont manifesté publiquement leur opposition à ce projet injustifié, notamment en affirmant que l'aéroport actuel n'est pas classé comme dangereux (source DGAC) et que **le survol de Nantes pourrait être évité (modification orientation de la piste) ou amélioré (ILS). Pas la moindre étude n'a été réalisée à ce sujet.**

Cette réalisation fragiliserait les emplois locaux. Nord Loire, elle détruirait plusieurs centaines d'emplois agricoles directs et indirects. Sud Loire, elle fragiliserait la zone d'activité de Nantes Atlantique, notamment Airbus/EADS et ses partenaires locaux, avec des conséquences économiques et sociales importantes. Une grande partie des emplois promis ne serait qu'un transfert d'activité, amplifiant le déséquilibre entre le sud et le nord de l'agglomération, aggravant la saturation du périurbain aux heures de pointe.

Gigantisme nantais au détriment du reste du territoire : alors que certaines villes de l'Ouest ont des projets d'aménagement de leur propre aéroport, Notre Dame des Landes constitue une menace réelle : les débats entre le Conseil général 44 et la ville d'Angers témoignent d'une logique de concurrence et non de coopération. Notre Dame des Landes contribuerait au gigantisme de la métropole nantaise au détriment d'un aménagement équilibré et décentralisé du territoire, facteur de qualité de vie pour chacun.

Pourquoi avoir affirmé que ce projet serait financé par des fonds privés alors que 241 M€ de fonds publics - soit près de 50% de la somme initiale - sont prévus ? Les collectivités vont emprunter la somme qu'elles se sont engagées à verser à Vinci, somme qui ne leur sera jamais rendue (il faudrait que Vinci dégage un bénéfice supérieur à celui qu'il prévoit !). **A ce projet, sont rattachées d'autres dépenses publiques largement plus importantes et non encore budgétisées** (tram-train, ligne TGV, franchissement de la Loire, entretien de la piste pour Airbus,...) : une course sans fin de dépenses publiques à l'heure où l'on demande à tous de faire des économies ! Cet argent pourrait être utilisé dans d'autres projets, bien plus utiles socialement.

Que nous cache-t-on dans ce projet d'élus locaux mégalomanes ? Des intérêts privés subventionnés par des fonds publics et de la spéculation immobilière ?

REFUSONS CE PROJET INUTILE, DESTRUCTEUR ET RUINEUX !